



PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE

Cadre de fonctionnement Saison 2022-2023

MISSION DE LA FONDATION DES CANADIENS POUR L'ENFANCE

La Fondation encourage l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes défavorisés de 4 à 17 ans. Elle réalise son mandat de deux façons : par la mise en œuvre d'un projet phare unique – le programme BLEU BLANC BOUGE – qui consiste à construire des patinoires communautaires réfrigérées et multisports, de même que par l'octroi d'un soutien financier à des organismes dont les projets et les programmes permettent aux enfants d'adopter de saines habitudes de vie étant plus actifs.

OBJECTIFS DU PROGRAMME ET DE LA PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE

Les patinoires BLEU BLANC BOUGE se définissent comme des lieux rassembleurs d'animation, de rencontre et d'activité physique qui permettent aux enfants et familles des communautés ciblées de profiter d'une installation sportive de haute qualité, en plus de connaître les avantages d'un mode de vie sain et physiquement actif.

LES OBJECTIFS :

- Soutenir les communautés défavorisées ciblées en leur donnant accès tout au long de l'année à une patinoire multisports extérieure de qualité;
- Promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie chez les enfants démunis;
- Participer au développement de l'autonomie et de la prise en charge du milieu par la communauté.

En ce sens, la Ville de Joliette préconise les éléments suivants lors de l'élaboration de l'horaire et de la programmation des activités :

- Les activités physiques encadrées par les écoles ou tout autre organisme, destinées aux enfants;
- Les activités où le bénéfice sur la santé et le bien-être est apparent ou peut être démontré;
- Les activités offertes doivent être à coût nul dans la mesure du possible;
- Les installations sont offertes sans égard au niveau de compétences des utilisateurs;
- L'accent est mis sur la participation;
- Les participants et organisateurs ne peuvent en aucun temps recevoir un bénéfice financier;
- L'accès au site doit être en tout temps gratuit pour les spectateurs.

ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

- Paires de patins
- Bâtons de hockey
- Casques avec protecteur facial complet

Les grandeurs disponibles sont inscrites sur le formulaire de demande de prêt d'équipements.

Le prêt d'équipements sera possible en échange d'une pièce d'identité (carte d'assurance maladie, carte Citoyen, carte étudiante, ou permis de conduire seulement).

Lors des périodes de réservation, les écoles et les organismes ne sont pas dans l'obligation de fournir une pièce d'identité en échange d'un prêt d'équipements. Par contre, ils sont responsables en tout temps des équipements prêtés et pourraient avoir à défrayer le coût de remplacement pour des équipements vandalisés, perdus ou volés.

PRIORITÉ DE RÉSERVATION

Priorité # 1

Écoles

- École primaire des Quatre-temps (Pavillon Marie-Charlotte - Pavillon Saint-Pierre - Pavillon maternelle Wilfrid Gervais)
- École MGR J.A. Papineau
- École Sainte-Thérèse
- École des Mésanges (Pavillon Christ-Roi et Pavillon Sainte-Marie)
- École secondaire Barthélemy-Joliette
- École secondaire Thérèse-Martin
- École secondaire Joliette High School

Modalités de réservation

Compléter le formulaire de réservation et le faire parvenir par courriel.

Une confirmation sera envoyée pour chaque réservation sera envoyé.

Priorité # 2

Organismes

Organismes reconnus oeuvrant sur le territoire de la ville de Joliette répondant aux critères du programme BLEU BLANC BOUGE.

Modalités de réservation

Compléter le formulaire de réservation et le faire parvenir par courriel.

Une confirmation sera envoyée pour chaque réservation sera envoyé.

Priorité # 3

Écoles/organismes

- Autres organismes situées sur le territoire de la MRC Joliette répondant aux critères du programme BLEU BLANC BOUGE.
- Autres écoles publiques et privées (primaires et secondaires) situées sur le territoire de la MRC Joliette

Modalités de réservation

Compléter le formulaire de réservation et le faire parvenir par courriel.

Une confirmation sera envoyée pour chaque réservation sera envoyé.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour toutes demandes d'informations, veuillez communiquer au **450 753-8000** ou à bleublancbouge@ville.joliette.qc.ca

Une plage horaire réservée permet d'obtenir l'usage exclusif de la patinoire.

Un responsable de la patinoire est présent pour toutes les plages horaires réservées.

Les plages horaires souhaitées doivent être fractionnées **aux 30 minutes** (ex : 0 h 30, 1 h 00, 1 h 30, etc.).

Il n'y a pas de contrainte quant à la quantité de plages horaires souhaitées.

Un formulaire de demande de réservation (et de demande de prêt d'équipements, si applicable) doit être complété pour chaque classe/groupe :

- Professeurs/intervenants responsables de plus d'une classe/groupe : 1 formulaire pour chaque classe/groupe.
- Professeurs/intervenants responsables d'une seule classe/groupe : 1 formulaire.

Il est obligatoire d'avoir la présence d'un adulte responsable au minimum sur la surface pour la durée totale de la réservation.

Des buts et supports stabilisateurs sont disponibles sur place. Ne pas oublier d'apporter des rondelles.

Pour assurer une transition fluide entre chacune des plages horaires réservées, les groupes seront invités à quitter la patinoire environ 10 minutes avant l'heure de fin prévue.

MODIFICATION D'UN CONTRAT DE RÉSERVATION EXISTANT

SI VOUS SOUHAITEZ MODIFIER UNE RÉSERVATION (CHANGEMENT DE DATE OU D'HEURE) :

- Par téléphone, communiquez le plus rapidement possible au **450 753-8000**.
- Il doit y avoir une période d'au moins **10 jours ouvrables** avant la nouvelle date souhaitée.
- Dès que vous aurez reçu la validation par courriel de la réservation à jour et au moins **3 jours ouvrables** avant la nouvelle date de réservation, envoyez par courriel une nouvelle demande de prêt d'équipements (si applicable).

ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

SI VOUS SOUHAITEZ ANNULER UNE RÉSERVATION :

- Par téléphone, communiquez le plus rapidement possible au 450 753-8000.
- Sans report : au moins 3 jours ouvrables à l'avance.
- Avec report : il doit y avoir une période d'au moins **10 jours ouvrables** avant la nouvelle date souhaitée.
- Avec report (prêt d'équipements) : Dès que vous aurez reçu la validation par courriel de la réservation à jour et au moins **3 jours ouvrables** avant la nouvelle date de réservation, envoyez par courriel une nouvelle demande de prêt d'équipements (si applicable).

